

Journal of the Canadian Historical Association Revue de la Société historique du Canada



2005 Discours du président de la S.H.C. Les concepts d'espace et de région en histoire du Canada

Gerald Friesen

Volume 16, numéro 1, 2005

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/015726ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/015726ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

The Canadian Historical Association/La Société historique du Canada

ISSN

0847-4478 (imprimé)

1712-6274 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Friesen, G. (2005). 2005 Discours du président de la S.H.C. Les concepts d'espace et de région en histoire du Canada. *Journal of the Canadian Historical Association / Revue de la Société historique du Canada*, 16(1), 23–48.
<https://doi.org/10.7202/015726ar>

Résumé de l'article

Les repères spatiaux de la société contemporaine diffèrent considérablement de ceux des siècles précédents, voire de ceux de la première moitié du XX^e siècle. Ce changement nous force à repenser la notion de « région », l'un des concepts fondamentaux que l'on retrouve au cœur de tout débat sur l'État-nation canadien. Le concept de région avait autrefois permis aux Canadiens d'accepter les différences physiques, culturelles et historiques de leur pays et d'appréhender leur société comme un tout convenable et solide. La modification de la structure des échanges commerciaux, les tendances migratoires mondiales et les communications électroniques ont créé un nouveau contexte qui rend nécessaire la révision du concept de région si l'on souhaite s'en servir comme pilier de l'État-nation contemporain. L'article ci-dessous propose de laisser tomber l'approche uniformisée et de recourir plutôt à trois concepts régionaux au lieu d'un seul. Les régions dénotées, instituées et imaginées tiennent compte du changement social, des négociations et des facteurs impondérables, des éléments indispensables à toute analyse spatiale de l'histoire du Canada.



Gerald Friesen

2005 Discours du président de la S.H.C.

Les concepts d'espace et de région en histoire du Canada

GERALD FRIESEN

Résumé

Les repères spatiaux de la société contemporaine diffèrent considérablement de ceux des siècles précédents, voire de ceux de la première moitié du XX^e siècle. Ce changement nous force à repenser la notion de « région », l'un des concepts fondamentaux que l'on retrouve au cœur de tout débat sur l'État-nation canadien. Le concept de région avait autrefois permis aux Canadiens d'accepter les différences physiques, culturelles et historiques de leur pays et d'appréhender leur société comme un tout convenable et solide. La modification de la structure des échanges commerciaux, les tendances migratoires mondiales et les communications électroniques ont créé un nouveau contexte qui rend nécessaire la révision du concept de région si l'on souhaite s'en servir comme pilier de l'État-nation contemporain. L'article ci-dessous propose de laisser tomber l'approche uniformisée et de recourir plutôt à trois concepts régionaux au lieu d'un seul. Les régions dénotées, instituées et imaginées tiennent compte du changement social, des négociations et des facteurs impondérables, des éléments indispensables à toute analyse spatiale de l'histoire du Canada.

LES DÉBATS POLITIQUES AU CANADA ont cette particularité de changer de ton très brusquement, passant sans préavis d'une atmosphère propice à la négociation et aux concessions mutuelles à un climat orageux ponctué de menaces de désintégration nationale. Ces menaces, à leur tour, ont souvent incité les historiens à se demander si le pays allait survivre à sa prochaine crise. Dans le

J'aimerais remercier Barry Ferguson, Jean Friesen, David Hall, Len Kuffert, Ian McKay, Morris Mott, Graeme Wynn et Robert Young, qui ont lu les différentes ébauches de mon texte et qui m'ont prodigué de judicieux commentaires.

discours qu'elle adressait à la Société historique du Canada en 1976, la présidente Margaret Prang disait éprouver de l'inquiétude lorsqu'elle considérait l'état de la nation. Desmond Morton tenait des propos semblables en 1979, et ce même état d'âme transpire de la conférence que prononça W.L. Morton en 1960. Des sentiments similaires refont surface dans les années 1980 et 1990: ils teintent les textes dans lesquels René Durocher, Michael Bliss et J.L. Granatstein expriment leurs préoccupations.¹ Et voici que le bal recommence: on discute de la souveraineté du Québec, de l'aliénation de l'Ouest, de la campagne orchestrée par les provinces de l'Atlantique pour obtenir de « meilleures conditions » au sein de la Confédération, de la situation particulière des grandes villes, des problèmes de longue date des communautés autochtones, du drame provoqué par le partage des votes à la Chambre des communes en mai 2005. Il n'est pas nécessaire d'être historien pour reconnaître cependant que les incertitudes contemporaines sont alimentées autant par l'impact à long terme du jeu des forces internationales et nationales, que par le récent scandale des commandites.²

Le climat d'incertitude était aussi alimenté par le scandale du programme des commandites, qui avait été échafaudé par le gouvernement libéral au cours des années 1990 pour accroître la présence du Canada au Québec au moyen d'une grande variété de campagnes publicitaires. Au printemps 2005, le juge John H. Gomery reçut le mandat d'enquêter sur ce programme. Pendant plusieurs mois au Québec, de nombreux téléspectateurs suivirent assidûment les séances théâtrales de la Commission Gomery, qui révéla que la réalisation du programme avait donné lieu à une vaste corruption mettant en cause des fédéralistes associés au Parti libéral.

La nation et l'État-nation n'ont jamais connu autant d'instabilité depuis un siècle. La structure du Canada, et celle de tous les pays en fait, est soumise à

-
- 1 Margaret Prang, « National Unity and the Uses of History », *Historical Papers/Communications historiques*, Canadian Historical Association/Société historique du Canada (1977) : 3-12; Desmond Morton, « History and Nationality in Canada: Variations on an Old Theme », *Historical Papers/Communications historiques*, Canadian Historical Association/Société historique du Canada (1979): 1-10; W.L. Morton, « The Relevance of Canadian History »; ce discours du président, prononcé lors de la réunion annuelle de la S.H.C. en 1960, a été repris dans W.L. Morton, *The Canadian Identity*, Toronto, University of Toronto Press, 1961, deuxième édition, 1972, 88-114; Michael Bliss, « Privatizing the Mind: The Sundering of Canadian History, the Sundering of Canada », *Journal of Canadian Studies* 26, n° 4 (hiver 1991-1992); J.L. Granatstein, *Who Killed Canadian History?*, Toronto, Harper Collins, 1998; René Durocher, « Le rapatriement du Québec », *Historical Papers/Communications historiques*, Canadian Historical Association/Société historique du Canada (1987).
 - 2 La précarité du gouvernement à la Chambre des communes causait l'incertitude de l'heure la plus évidente. En mai 2005, les libéraux, les néo-démocrates ainsi que plusieurs députés indépendants ont voté pour le maintien au pouvoir du gouvernement Martin, tandis que les conservateurs et les bloquistes ont tenté de le renverser. Le président de la Chambre a brisé l'égalité des voix en votant en faveur du gouvernement.

deux forces de traction opposées : l'une extérieure, continentale et mondiale, générée par les phénomènes environnementaux, les migrations transnationales et l'intégration économique qui rapprochent les populations; l'autre intérieure, causée par l'importance accrue des zones métropolitaines, des régions limitrophes et des médias électroniques qui déterminent ce que l'on appelait autrefois « des identités limitées » et qui maintenant englobent même les communautés virtuelles. Perry Anderson écrit :

À l'âge du satellite et de la fibre optique, [...] la dimension spatiale domine plus que jamais cet imaginaire. L'unification électronique de la planète a créé un phénomène de simultanéité des événements mondiaux et en a fait un spectacle quotidien, favorisant ainsi le développement d'une géographie de substitution dans les recoins de chaque conscience, à un moment où il est impossible de saisir toute l'ampleur des réseaux enchevêtrés du capital multinational qui dirigent présentement le système.

Reprenant des mots qui renvoient aux idées exposées par Harold Innis cinquante ans plus tôt, les étudiants de la fin de l'ère moderne (ou postmoderne) parlent de « l'ascendance de l'espace sur le temps » – l'individu-consommateur prenant le pas sur le citoyen sensibilisé à l'histoire – dans le monde contemporain.³

Il ne faut pas en déduire, comme certains l'ont fait, que l'État-nation du Canada est voué à l'échec. Les Canadiens ont réussi jusqu'à aujourd'hui à maintenir un équilibre entre les forces complexes qui les tiraillent. Ils se sont accommodés des situations particulières que posait l'existence de treize provinces et territoires, de sept régions officieuses et largement reconnues, de trois métropoles, de deux marchés linguistiques pour les produits culturels, de douzaines de collectivités ethniques et linguistiques, et de concitoyens dont les points de vue sur le sexe et la sexualité divergent. La liste des différences sociales pourrait s'allonger davantage, mais elle permet déjà de faire une constatation d'ordre spatial: si on cartographiait chacune des caractéristiques énoncées ici, aucune n'arriverait à donner une image homogène du Canada en tant qu'État-nation. Chacune d'entre elles a ses propres dimensions spatiales parce qu'elle est distribuée inégalement sur l'ensemble du territoire du pays. Devrait-on la représenter en tenant compte des sept régions traditionnelles telles qu'elles sont enseignées à l'école secondaire?⁴ Devrions-nous faire fi des répartitions spatiales ? En répondant par la négative à ces deux questions, je voudrais explorer une autre voie, une nouvelle façon de cerner la notion de région qui permette de conceptualiser avec toute la souplesse voulue les conjonctures mouvantes du Canada.

3 Perry Anderson, *The Origins of Postmodernity*, London, Verso, 1998, 55-6.

4 Les sept régions géographiques telles qu'on les entend généralement sont Terre-Neuve, les Maritimes (parfois réunies sous la désignation de région de l'Atlantique), le Québec, l'Ontario, les Prairies, la Colombie-Britannique et le Nord.

Un certain nombre de disciplines ont eu efficacement recours au concept de la région pour dépeindre les caractéristiques spatiales d'une société donnée. La géographie, en particulier, le manie avec une précision et une flexibilité qui peuvent le rendre bien utile aux historiens. Les géographes distinguent trois types de régions: la première est dénotée objectivement, la seconde est de nature institutionnelle et la troisième relève de l'imaginaire ou de la perception naïve. Ces trois définitions sous-tendent les observations ci-dessous sur le rôle des facteurs sociaux dans l'histoire du Canada.⁵ Les géographes se servent de la notion de régions « dénotées objectivement » pour désigner une série d'espaces apparentés en se basant sur des critères précis qu'ils emploient systématiquement et qui sont largement acceptés dans le milieu de la recherche. Ces régions dénotées sont dites soit « formelles », si elles sont relativement homogènes, soit « fonctionnelles », si elles constituent des parties interreliées d'un système, comme des agglomérations urbaines et des zones pourvoyeuses d'un produit de base au sein d'une économie, comme des zones non colonisées et des zones depuis longtemps peuplées au sein d'une société, ou encore comme un centre de diffusion et la périphérie à l'intérieur d'un régime de communication. Par régions « instituées », les géographes entendent des espaces délimités par des frontières que des autorités légitimes ont établies souvent à des fins administratives et suivant une structure hiérarchique. Quant aux régions « imaginées », elles sont définies par la perception d'entité distincte qu'en ont ceux qui y vivent, ceux qui n'y vivent pas, ou les deux à la fois.

Nous illustrerons ces trois notions en prenant le cas des Ojibwés au Canada. On trouve un exemple de région dénotée dite formelle sur des cartes de l'Amérique du Nord autochtone préeuropéenne, qui distinguent les territoires selon la famille linguistique prédominante. Sur ces cartes, on observe que la région linguistique algonquienne, à laquelle appartiennent les Ojibwés, s'étend du Labrador aux Rocheuses, qu'elle est distincte de la zone linguistique iroquoienne du Saint-Laurent, elle-même différente des régions linguistiques du Nord et de la côte du Pacifique Nord-Ouest. On peut dire que les régions dénotées dites fonctionnelles se sont développées avec le commerce de la fourrure, lorsque les Ojibwés se sont déplacés vers l'Ouest pour servir

5 On peut se familiariser avec ces concepts en lisant l'article de Robert Ostergren, « Concepts of Region: A Geographical Perspective », publié dans Lothar Hönigshausen et coll., dir., *Regionalism in the Age of Globalism Volume I: Concepts of Regionalism*, Madison, Center for the Study of Midwestern Cultures, University of Wisconsin-Madison, 2005, 1-14, et en consultant Robert C. Ostergren et John G. Rice, *The Europeans: A Geography of People, Culture, and Environment*, New York, The Guilford Press, 2004, 3-9. Le contexte canadien a fait l'objet d'une table ronde sur la redéfinition des régions dans le cadre de la Conférence sur les études sur le Canada atlantique, tenue à Fredericton, le 12 mai 2005. Les communications présentées par Margaret Conrad, Jean Barman, Bill Waiser, Randy Widdis et Sean Cadigan seront publiées dans le numéro du printemps 2006 d'*Acadiensis* et peuvent être consultées sur le Web à l'adresse <http://lusankya.hil.unb.ca:8000/archive/00000051/>

d'intermédiaires entre les postes de la Compagnie de la Baie d'Hudson situés autour de cette baie et des groupes plus éloignés, comme les Pieds-Noirs, qui participaient aux échanges de marchandises mais ne se rendaient pas eux-mêmes aux postes. Il y a donc ici trois régions fonctionnelles: les postes de la baie d'Hudson, la zone du milieu habitée par les intermédiaires, et les peuples lointains qui faisaient partie du système commercial grâce aux intermédiaires.

Les régions instituées sont des créations délibérées qui accomplissent des fonctions administratives particulières et dans lesquelles on confie à un groupe donné la responsabilité d'une zone clairement délimitée. On a soutenu que l'établissement de telles régions découlait « d'un besoin fondamental de la territorialité humaine, souvent motivé par la nécessité d'atteindre des objectifs très spécifiques »⁶. Dans le cas des Ojibwés du Manitoba, la structure gouvernementale repose d'abord sur la réserve, qui relève d'une organisation plus large régie par un traité (comme le Conseil tribal du Sud-Est) et réunissant un certain nombre de réserves; cette organisation dépend de l'Assemblée provinciale des chefs du Manitoba, de l'Assemblée nationale des Premières Nations/Assembly of First Nations et des relations que toutes ces associations entretiennent avec Ottawa conformément à la constitution. Considérées individuellement, les unités de cette hiérarchie administrative constituent chacune une région instituée du gouvernement ojibwé.

Quant à la région imaginée, celle des Ojibwés prend plusieurs formes, selon l'observateur (est-il un Autochtone ou non ?), les moyens d'expression (émissions dramatiques, contes folkloriques oraux, chansons country) et le public. Une telle région imaginée pourrait comprendre des entités physiques aussi variées que les îles du sud de l'Ontario et les territoires de piégeage du nord du Manitoba; elle pourrait aussi inclure des expériences sociales aussi diverses que des rencontres préeuropéennes avec des personnages mythiques et des jeux contemporains comme les bingos organisés dans les réserves. Et malgré tout, il se dégagera de cette hétérogénéité un caractère ojibwé distinct – un « espace » ojibwé particulier et, conséquemment, une région. Les trois définitions de la région que nous venons de donner servent de base à l'exposé suivant, qui traitera des façons dont on organise et comprend l'espace dans l'État-nation canadien.

I. Les régions dénotées

La structure du commerce et des investissements, les caractéristiques migratoires et démographiques, les modèles culturels et l'évolution des communications révèlent quelques-unes des forces les plus importantes à l'œuvre dans le monde moderne. Dans chaque secteur, les tendances semblent annonciatrices de

6 Ostergren, citant Robert D. Sack, *Human Territoriality: Its Theory and History*, Cambridge, Cambridge University Press, 1986.

l'écroulement du Canada contemporain. Les études les plus significatives à cet égard faites au cours des dix dernières années ont porté sur l'Ontario. Deux ouvrages entre autres présentent une analyse accessible de cette thèse du démembrement⁷ : celui de Thomas Courchene et de Colin Telmer, *From Heartland to North American Region State*, qui fait le point sur des discussions soulevées dans les années 1990, et celui de John Ibbitson, *Loyal No More*, qui situe dans son contexte politique et met en évidence la brouille entre l'Ontario et la Confédération. Après avoir consulté des rapports sur les échanges commerciaux entre l'Ontario et les États-Unis, Courchene et Telmer concluent à une nouvelle réorientation régionale du commerce. Comme le titre du livre l'indique bien, ce qui était autrefois le cœur du Canada est rapidement en train de devenir un « État régional nord-américain ». Bien que les auteurs ne présentent aucune carte et aucune analyse régionale du flux des échanges commerciaux à l'intérieur des États-Unis, ou même à l'intérieur de l'Ontario, leur démonstration du déclin relatif du commerce est-ouest au Canada et de l'intensification de la circulation nord-sud des biens et des services est irréfutable. L'ancien Canada, dont les assises reposaient sur les courants d'échange, se meurt. L'Ontario se transforme en une nouvelle sorte d'entité, un État régional, voire « un État-nation économique » en soi⁸.

La thèse soutenue par Courchene et Ibbitson a rendu public un phénomène économique pancanadien. Depuis la signature de l'Accord de libre-échange Canada-États-Unis en 1988 et de l'Accord de libre-échange nord-américain, l'axe commercial du Canada, traditionnellement orienté est-ouest, s'est considérablement réaligné dans le sens nord-sud. La Canada West Foundation a diffusé des analyses qui ont confirmé cette tendance dans chacune des provinces de l'Ouest : 90 % des exportations de l'Alberta, 80 % de celles du Manitoba, 70 % de celles de la Colombie-Britannique et 60 % de celles de la Saskatchewan transitent maintenant par le sud⁹. Dans ce contexte, il n'est pas étonnant de noter que de plus en plus d'études en histoire portent sur les régions frontalières. Avec une

7 Thomas J. Courchene et Colin R. Telmer, *From Heartland to North American Region State: The Social, Fiscal and Federal Evolution of Ontario: An Interpretive Essay*, Toronto, University of Toronto, Faculty of Management, 1998; John Ibbitson, *Loyal No More: Ontario's Struggle for a Separate Destiny*, Toronto, HarperCollins, 2001, 3.

8 Thomas J. Courchene et Colin R. Telmer, op. cit., 287; et David Wolfe, « The Emergence of the Region State », dans Thomas J. Courchene, éditeur, *The Nation State in a Global/Information Era: Policy Challenges*, Kingston, Queen's University, John Deutsch Institute for the Study of Economic Policy, 1997, 205-40.

9 Canada West Foundation, « Building the New West: A Framework for Regional Economic Prosperity », http://strategis.ic.gc.ca/sc_mrkti/tdst/engdoc/tr_homep.html, Calgary, octobre 2001, 14. Les chiffres précis, tirés de rapports sur les destinations des exportations en 1995 et en 2000, tels que donnés par la Canada West Foundation, sont les suivants: C.-B., de 51 % à 67 %; AB, de 77,5 % à 88,5 %; SK, de 49 % à 62 %; MB, de 74 % à 81 %. Les chiffres proviennent de Statistique Canada, « Trade Data On-Line », 6 janvier 2006. J'aimerais remercier Robert Roach, de la Canada West Foundation, de m'avoir fourni ces documents.

frontière délimitée par le commerce, la division du continent est moins nette qu'elle ne l'a été depuis un siècle, même en tenant compte de l'imposition de mesures de sécurité après les événements du 11 septembre 2001.

Ces tendances semblent de mauvais augure; c'est ainsi du moins que la dernière génération les envisageait. Les écrits que Donald Creighton a publiés vers la fin des années 1960 et au début des années 1970 reflétaient son profond pessimisme sur l'avenir du Canada, une anxiété causée particulièrement par le resserrement des relations économiques entre le pays et les États-Unis¹⁰. Et pourtant aujourd'hui, bien peu de Canadiens expriment leur désarroi face à cette situation. Le fait pour eux que les économies soient intimement liées n'interdirait aucunement l'expression du caractère distinctif de la nation. Il n'en reste pas moins que les régions dénotées par le flux commercial créent des entités économiques nord-américaines, et non pas exclusivement canadiennes.

L'histoire de l'immigration au Canada offre une leçon semblable au chapitre de la définition traditionnelle d'une région. Ceux qui étudient le Canada connaissent bien les vagues successives d'immigration qui ont jalonné son histoire ainsi que les conflits engendrés par les interactions entre Français et Britanniques, catholiques et protestants, Européens du Sud et de l'Est et Européens du Nord, dans les années, disons, antérieures à 1970. Depuis, le Canada a accueilli des immigrants de tous les coins du monde, nombre d'entre eux provenant de pays moins développés. Quelques critiques craignent qu'une société fondée sur autant d'origines ne soit pas viable, mais on considère que les Canadiens tiennent des propos relativement polis lorsqu'ils discutent de métissage racial et ethnique. Cette impression qu'il existe une harmonie multiculturelle canadienne peut être trompeuse, parce qu'elle repose sur une évaluation qui ne tient compte que des endroits où vivent les immigrants et qui néglige les lieux d'où ils sont absents. C'est dire que les commentaires positifs résultent d'observations régionales ciblées plutôt que générales. Résultat: les spécialistes n'ont pas suffisamment prêté d'attention aux signes d'opposition à l'immigration, et surtout à la répartition spatiale de leur provenance.

Les tensions causées par l'immigration multinationale n'ont été vécues que par un petit nombre de collectivités canadiennes, qui ont cherché à les désamorcer avec une remarquable générosité et efficacité. Cependant, le déséquilibre géographique de l'implantation des immigrants a entraîné une nouvelle division importante au sein de l'État-nation. La composition sociale

10 Le pessimisme de Creighton s'expliquait premièrement par ses opinions sur la place de la langue française dans la vie publique canadienne; deuxièmement, parce qu'il critiquait l'appui que le pouvoir judiciaire accordait au gouvernement provincial au détriment de la suprématie du gouvernement fédéral; et troisièmement, parce qu'il voyait d'un mauvais œil la pénétration étatsunienne dans l'économie et la culture du Canada. Donald Creighton, *Towards the Discovery of Canada: Selected Essays*, Toronto, Macmillan of Canada, 1972, en particulier l'article intitulé « Canadian Nationalism and its Opponents », 1971.

des grandes villes, particulièrement Toronto, Vancouver et Montréal, ne ressemble plus à celle du reste du Canada. Ces villes assument des fardeaux exceptionnels, allant du redressement d'infrastructures inadéquates, comme le logement et le transport, à la satisfaction de coûteux besoins culturels, comme la création d'écoles de langue et l'élaboration de programmes scolaires axés sur une éducation antiraciste. De plus, des questions apparemment sans rapport avec l'immigration, par exemple la loi sur l'enregistrement des armes à feu, peuvent prendre des aspects fort différents selon que l'on soit en ville ou dans d'autres collectivités. Ni la périphérie ni le centre ne sont conscients de la profondeur du fossé qui les sépare.

Ce modèle de peuplement migratoire a créé deux types de régions: les pôles métropolitains, spécialement les trois plus grandes villes, et les secteurs éloignés. Les Canadiens ne sont pas habitués à penser en terme de cette nouvelle structure régionale. Au cours des prochaines années, il faudra néanmoins qu'ils s'y fassent et qu'ils gravent dans leur esprit, à l'instar des écoliers qui mémorisaient autrefois le nom des provinces et de leur capitale, que les trois plus grandes villes du Canada comptent à elles seules autant de résidents que le Québec et les provinces de l'Atlantique réunis, ou que l'ensemble des quatre provinces de l'Ouest¹¹. Bien que chaque citoyen doive assimiler ce fait, certains auront plus de difficulté à l'intégrer, surtout ceux qui n'ont jamais vécu dans une grande ville et ne peuvent pas vraiment en imaginer les conditions de vie. Par ailleurs, comment sensibiliser les citoyens aux problèmes urgents de la campagne ? Prenons pour exemple la question du contrôle des armes à feu: les ruraux, opposés à cette réglementation, sont dédaigneusement qualifiés de « colons » par les gens de la ville, et ceux-ci, en faveur de la loi, sont tournés en dérision par les gens de la campagne qui les traitent d'âmes sensibles. De tels propos témoignent des deux côtés de l'échec de la citoyenneté. Cela démontre, tout comme le flux commercial de l'Ontario le prouve aussi, que les centres urbains érigés sur des idéaux pluralistes constituent une nouvelle force régionale; cette situation entraîne des répercussions auxquelles la société canadienne devra réfléchir davantage. En conséquence, on comprendrait mieux le Canada si on l'envisageait comme un pays composé non plus de sept régions délimitées par la géographie physique, mais plutôt de deux régions, chacune définie par la densité de sa population et par sa relation aux immigrants.

L'impact des changements de la culture et des communications modernes sur l'alignement des structures régionales est plus difficile à cerner. Il est indéniable que la consommation populaire de biens culturels est à la hausse et que les produits culturels occupent une place relativement importante du marché.

11 Statistique Canada, « 2003: Canada at a glance », 1: Toronto, Montréal et Vancouver: plus de 10,6 millions; les cinq provinces de l'Est: un peu moins de 10 millions; les quatre provinces de l'Ouest: un peu moins de 10 millions; l'Ontario: plus de 12 millions.

Fredric Jameson soutient, parmi d'autres, que l'ordre économique du capitalisme s'est transformé substantiellement et que ses composantes culturelles (le consumérisme, les communications électroniques, les entreprises de communication tentaculaires, l'emprise mondiale de ces sociétés) ont éclipsé les anciens modes de production et de reproduction¹². À quand remonte ce virage culturel et pourquoi s'est-il produit ? Perry Anderson estime pour sa part que de donner 1945 comme année de rupture est « certainement trop abrupt », et que le quart de siècle qui a suivi la fin de la Deuxième Guerre mondiale « apparaît en rétrospective comme une période d'inter règne [...] »¹³. À l'instar de David Harvey, il croit plutôt que le changement s'est opéré dans les années 1970¹⁴. Au cœur de cette hypothèse est l'impact d'un média de communication:

[...] La capacité qu'a la télévision de monopoliser l'attention de son « auditoire » est incommensurablement plus grande [que celle de la radio ou de l'imprimé], parce que son auditoire ne fait pas qu'écouter: son œil est fait captif avant même que son oreille ne soit sollicitée. Le nouveau média combinait des atouts qui lui donnaient un pouvoir inimaginable: comme la radio, il offrait une présence continue, et comme l'imprimé, il exerçait un monopole perceptuel qui excluait les autres formes d'attention du lecteur. La saturation de l'imaginaire se situe à un autre niveau.

À quel moment cette emprise sur le téléspectateur se fit-elle dans l'histoire de la télévision ? Pas dans les années 1950, période qui correspond à la première décennie complète de l'ère de la télévision, pas même dans les années 1960, lorsque la télévision fit sa « grande percée », mais bien au début des années 1970, estime Anderson, à l'arrivée de la télévision en couleurs:

12 Fredric Jameson, *Postmodernism, or, The Cultural Logic of Late Capitalism*, Durham, Duke University Press, 1991.

13 Perry Anderson, op. cit., 84. Selon Anderson, « La culture s'est nécessairement étendue au point d'occuper pratiquement autant d'espace que l'économie elle-même; elle n'est pas simplement la base symptomatique de quelques-unes des plus grandes industries du monde (le tourisme étant maintenant le secteur qui affiche le plus haut taux d'emploi), mais aussi une activité profondément ancrée, dans laquelle chaque objet matériel et chaque service immatériel devient à la fois un signe identifiable et une marchandise commercialisable ». Anderson considère qu'un texte sur le postmodernisme, présenté à l'automne 1982, aurait servi d'amorce à l'important travail de Jameson sur ce thème; 47-77.

14 David Harvey, *The Condition of Postmodernity: An Enquiry into the Origins of Cultural Change*, Oxford, Blackwell, 1990; Jameson, *Postmodernism*; Anderson, dans *Origins*, 78-92, observe que les bouleversements politiques, tels que l'effondrement de la classe aristocratique au début du siècle, et de la bourgeoisie des États-nations vers le milieu du siècle, les transformations économiques associées à ce que Harvey a qualifié de système « d'accumulation flexible », ainsi que les changements technologiques qui ont fait de l'innovation « un principe permanent de la production industrielle », ont tous joué un rôle majeur dans l'apparition d'un nouvel ordre.

S'il faut désigner un seul grand tournant technologique de l'ère postmoderne, alors c'est celui-là. En comparant le cadre qu'il a créé avec celui mis en place pour l'inauguration du [vingtième] siècle, la différence s'explique très simplement. Autrefois, en temps de réjouissance comme de détresse, le modernisme était imprégné d'images de machines; aujourd'hui, le postmodernisme est influencé par la machine à images¹⁵.

Ces chercheurs nous invitent à voir les dernières décennies comme une nouvelle époque culturelle et historique.

Dans ce contexte de transition vers un ordre économique mondial érigé sur un capitalisme d'exploitation des médias et de la culture, le Canada s'articule autour de deux régions de consommation culturelle. La première, située principalement au Québec, a développé une culture télévisuelle vivante et originale, centrée sur les problèmes régionaux, qui présente des dramatiques à saveur locale et des vedettes de la province. La seconde, qui couvre en fait le reste du pays, offre à son auditoire des productions de langue anglaise étrangères (c'est-à-dire non canadiennes), dont la majorité provient des États-Unis. Comme le souligne Laszlo Barna, un des grands producteurs de dramatiques télévisées canadiennes: «Pour être indépendants, il nous faut des piliers culturels sur lesquels nous pouvons bâtir une vision de ce que nous sommes... Nous nous sommes cependant aliénés nos propres histoires¹⁶». En dépit de son raffinement technologique, le Canada demeure une entité nationale insolite, car seul un nombre relativement petit de ses citoyens regardent, souvent dans une seule des deux langues officielles, des histoires et des dramatiques créées pour eux et chez eux par des Canadiens, le tout diffusé par le moyen de communication le plus crucial de notre époque. Une telle situation soulève une question délicate: un pays, deux régions périphériques pour être plus exact – l'une volubile, mais dans la deuxième langue officielle, à savoir le français, et l'autre plutôt silencieuse –, toutes deux noyées dans un vaste réseau de communication, peut-il survivre en tant qu'État-nation viable¹⁷, Regina, Coteau Books, 1990?

- 15 Perry Anderson, op. cit., 87-8. « La télévision fut la première percée technologique de signification historique mondiale de l'après-guerre. Elle servit de tremplin aux communications de masse dont le pouvoir s'accrut dès lors considérablement. Pendant l'entre-deux-guerres et la guerre, la radio avait déjà prouvé qu'elle constituait un outil de monopolisation sociale beaucoup plus puissant que l'imprimé, non seulement parce qu'elle était plus immédiate, mais aussi et surtout parce qu'elle avait une dimension temporelle. En diffusant jour et nuit, la radio créait un bassin potentiel d'auditeurs permanents qui, à la rigueur, pouvaient faire coïncider heure de veille et heure d'écoute. Ceci n'était possible bien sûr que par la dissociation de l'ouïe et de la vue, ce qui permettait de vaquer à ses occupations sur un fond de radio ».
- 16 Laszlo Barna, « Extreme Makeover: The Final Surrender of Canada's Airwaves », W.L. Morton, Distinguished Lecture, University of Manitoba, 18 mars 2005 [mes notes].
- 17 Dans le cas du Canada, cette région est délimitée non pas par les frontières de l'État mais par les cartes des réseaux de distribution des maisons de production de télévision et de publicité, dont les sièges sociaux se trouvent principalement aux États-Unis. Alors qu'autrefois, à l'ère

Ce bref tour d'horizon montre bien à quel point le pays s'est transformé au cours des seules trente à quarante dernières années. Il illustre de plus que, par suite de ces changements, le Canada se définit désormais à partir de critères d'espace différents de ceux auxquels se fiaient nos prédécesseurs. Le sud de l'Ontario est englobé dans une région commerciale et industrielle qui déborde la frontière internationale et s'étend jusqu'au centre-nord des États-Unis. Les grandes métropoles canadiennes, en attirant vers elles les immigrants, se distancient toujours davantage des autres villes et des districts ruraux. Les technologies de communication contemporaines s'appuient sur de nouvelles forces (la télévision, la musique, le tourisme et le Web) qui, tout en semblant ne faire aucun cas des frontières nationales, insistent sur l'importance de la différence linguistique. Chacun de ces exemples remet en question la pertinence de l'État-nation canadien et de ses sept régions traditionnelles, du moins comme se les représente le citoyen moyen.

Les trois aperçus que nous avons donnés ci-dessus présentent un phénomène commun: la région dénotée objectivement. De telles régions sont des créations purement intellectuelles, le résultat d'exercices « semblables au processus de classification auquel s'adonnent presque toutes les disciplines savantes »¹⁸. Ces régions fluctuent selon les époques et ne prétendent pas délimiter des lieux géographiques immuables. Bien qu'ils soient relativement peu habitués à manipuler ce concept de régions dénotées, les citoyens canadiens devront pourtant s'y faire. De telles « identités situationnelles » sont infiniment plus fluides que les régions essentialistes qu'elles remplacent, mais elles ont aussi l'avantage d'être clairement discernables et définissables. Grâce à cette approche, les Canadiens comprendront à la fois la diversification con-

de l'imprimé, les collectivités disposaient pour s'exprimer de moyens de communication culturels de portée plutôt régionale, comme les journaux, elles dépendent aujourd'hui de la télévision qui a réussi, grâce à sa centralisation croissante, à exercer un contrôle sur les immenses territoires de l'arrière-pays. Le Québec constitue une grande exception à ce modèle, puisque le cinéma et la télévision y sont protégés par la barrière de la langue; il faut lire à ce sujet l'article de Konrad Yakabuski, « Made in Quebec – and cleaning up at the box office », publié dans le *Globe and Mail* du 9 juillet 2005, R6. La radio a connu une évolution différente. Entre le début des années 1930 et le début des années 1950, la radio devint progressivement un instrument de production centralisé. Parce que la radio exigeait de faibles coûts d'investissement et qu'elle avait la capacité de s'adresser directement à des communautés relativement petites, des stations s'implantèrent dans de nombreux villages et villes où les annonceurs se montraient prêts à payer pour diffuser leurs messages. Jeremy Wiebe, « CFAM Southern Manitoba », (thèse de doctorat, University of Manitoba, 2005); Bernard Bocquel, *Au pays de CKSB: 50 ans de radio française au Manitoba*, Saint-Boniface, Éditions du Blé, 1996; Wayne Schmaltz, *On Air: Radio in Saskatchewan*

- 18 Robert Ostergren, « Concepts of Region: A Geographical Perspective », dans Lothar Hönnighausen et coll., dir., *Regionalism in the Age of Globalism Volume I: Concepts of Regionalism*, Madison, Center for the Study of Midwestern Cultures, University of Wisconsin-Madison, 2005, 2-3.

stante du monde et les forces œuvrant à son uniformisation. Notre responsabilité en tant qu'historiens est de faire reconnaître immédiatement le mérite de ce concept de région dénotée, qui, tout mouvant qu'il soit, permet de mieux saisir le monde.

II. Les provinces en tant que régions instituées

Une deuxième façon d'aborder la question de la région en géographie repose sur le concept de «régions instituées». Le recours à ce concept est tout indiqué dans le cas du Canada, dont la désintégration est beaucoup moins attribuée aux forces internationales précédemment décrites (le commerce, l'immigration et les communications) qu'aux vives et fréquentes rivalités entre les gouvernements provinciaux et l'administration fédérale. Le conflit fédéral-provincial a indéniablement compliqué les débats canadiens sur les régions. En raison de ces incertitudes, certains observateurs ont préféré renoncer à l'intérêt historique que représentent les régions multiprovinciales traditionnelles, comme l'Atlantique, les Maritimes ou les Prairies, pour se concentrer uniquement sur des provinces particulières, facilement identifiables comme réservoir de sentiment régional. Bien que logique et conséquent, ce raisonnement pose quand même le problème flagrant de savoir comment concilier « la province-région » avec les autres approches régionales. La solution du géographe est la région instituée, un concept qui aide à clarifier l'analyse, comme nous allons le montrer ci-dessous.

Voyons d'abord ce premier exemple où la province – la Nouvelle-Écosse en l'occurrence – est explicitement considérée comme une région. À la fin de la Deuxième Guerre mondiale, le premier ministre néo-écossais Angus L. Macdonald écrivit à l'économiste Harold Adams Innis au sujet de l'intention du gouvernement fédéral de revoir ses ententes financières avec les provinces. Il souhaitait savoir si la Nouvelle-Écosse devait accepter une plus grande centralisation du pouvoir économique. Innis lui répondit que non :

Le droit exclusif que possède le gouvernement fédéral d'établir un impôt sur le revenu, sur les droits successoraux et sur les sociétés ne me semble pas un outil vraiment nécessaire pour encourager l'entreprise et stimuler l'emploi [...] J'ai toujours pensé que les gens du fédéral ont tout le temps surestimé le potentiel des mesures monétaires. Ils se sont laissé emporter par leur enthousiasme face aux possibilités que leur donnait, selon Keynes et Hansen, la Banque du Canada, par leurs propres intérêts bureaucratiques et par les nécessités de la mise en œuvre d'un programme de guerre. Le problème n'est pas de savoir s'il s'agit d'une question de manipulation financière, mais plutôt d'en venir aux faits et d'analyser pour chaque cas ce qui peut être accompli en collaboration [...] J'ai toujours considéré que tous ces moyens que l'on utilisait pour assurer le plein emploi comportaient de graves dangers pour les Maritimes, parce qu'il y a fort à parier que le plein emploi signifiera la

prospérité pour la région du Saint-Laurent et la ponction continue de la population et des ressources des Maritimes [...]

Innis précisa qu'il avait rédigé cette lettre en vitesse, mais comme cela est souvent le cas dans ses écrits, le modèle conceptuel qu'il utilisait était subtil. Il ne laissait pas entendre que la Nouvelle-Écosse devait éternellement conserver la gestion de certains revenus, mais plutôt que les deux ordres de gouvernement seraient régulièrement en conflit. Laquelle des deux administrations, demandait-il,

serait la plus apte à régler les mille et un détails de problèmes spécifiques complexes ? Une fois que le gouvernement fédéral aura fait la preuve qu'il peut apporter une attention diligente à des problèmes précis de nature incontestablement régionale, une fois qu'il aura montré son empressement à reconnaître pleinement la nécessité de contrebalancer les désavantages du tarif et d'autres mesures, alors le gouvernement de la Nouvelle-Écosse ou de celui d'autres régions qui se trouvent dans une situation semblable pourra peut-être se permettre d'envisager des propositions de nature globale [...]¹⁹

Innis lançait un sérieux avertissement: en attribuant au gouvernement central des pouvoirs économiques de grande importance, on risquait de sacrifier les intérêts des petites unités constituantes de l'État-nation.²⁰

Pour illustrer le deuxième aspect du concept de province-région, nous nous intéresserons à un discours que prononçait en 2003 l'entrepreneur Craig L. Dobbin, président et président-directeur général de CHC Helicopter Corporation; il y parlait de la place de Terre-Neuve-et-Labrador dans la Confédération et ne se montrait guère élogieux à l'égard du leadership politique exercé dans sa province depuis 1949. Il accusait les chefs politiques d'être responsables de l'échec de certaines politiques :

Les conditions de l'union de Terre-Neuve au Canada étaient à courte vue. Les Pères de la Confédération se préoccupaient beaucoup moins de nos ressources naturelles [...] que du sort de l'industrie de la margarine produite avant la Confédération dans le secteur de la rue LeMarchant, de la boutique de souliers et de bottes Parker sur la rue Water et de l'autorité de l'Église en matière d'éducation [...] J'ai honte de dire que, depuis les 50 dernières années, la majorité

19 Harold A. Innis au très honorable Angus L. Macdonald, 17 janvier 1946, Fonds Innis, University of Toronto Archives, B72-003, dossier 16.

20 John W. Dafoe défendit le même point de vue à la même époque. Voir à ce sujet Barry Ferguson et Robert Wardhaugh, « "Impossible Conditions of Inequality": John W. Dafoe, the Rowell-Sirois Royal Commission, and the Interpretation of Canadian Federalism », *Canadian Historical Review* 84, n° 4 (décembre 2003): 551-83. La comparaison avec le rôle que le gouvernement fédéral a joué dans la dispute opposant le Québec et le Manitoba au sujet du contrat d'entretien des CF-18 en 1986 est saisissante.

de nos chefs politiques ont lamentablement échoué à défendre nos intérêts dans les domaines des pêcheries, de l'hydroélectricité, des ressources minières, du pétrole et du gaz.

L'analyse de Dobbin portait sur des secteurs très précis de l'activité économique. Il prétendait que la province n'avait pas réussi à protéger son pouvoir de taxer et de développer ces ressources, et qu'elle se devait donc de récupérer de telles prérogatives:

Il faut que le gouvernement fédéral s'engage à discuter avec nous d'une nouvelle entente politique – ou de nouvelles conditions de l'union – dont le fondement garantira notre autodétermination économique à long terme et nous permettra de nous défaire des chaînes de la dépendance [...] Il faut que tout le Canada nous entende [...] Si nous n'agissons pas, soyez assurés d'une chose. La présente situation ne peut pas et ne doit pas perdurer. Si la Confédération ne fait pas de place à Terre-Neuve-et-Labrador, nous trouverons un moyen d'en sortir. Mesdames et messieurs, il n'en tient qu'à nous de choisir notre avenir²¹.

Le discours de Dobbin était significatif, non seulement parce qu'il annonçait les conflits qui secouent la région de l'Atlantique depuis les deux dernières années, mais aussi parce qu'il était structuré en terme de rapports de force fédéral-provinciaux. Il opposait les deux niveaux de gouvernement, car il revenait soit à Ottawa soit à St. John's de prendre le contrôle de ces sources particulières de revenus. On ne pouvait pas exposer plus clairement la lutte pour le pouvoir au sein d'un État fédéral. À noter également que Dobbin a clos son discours par un grand classique – pour ne pas dire une ruse éculée – de la rhétorique fédérale-provinciale: « améliorations ou sécession ».

Pour mettre en lumière le troisième aspect du concept de province-région, nous nous inspirerons d'un exemple albertain. Depuis la découverte d'un gisement pétrolifère à Leduc, en 1947, l'Alberta a engrangé de fort enviables revenus provenant de l'exploitation du pétrole et du gaz. Elle a dû, elle aussi, livrer de nombreuses batailles de l'ordre de celles qu'a proposées Craig Dobbin pour s'assurer que ces profits reviennent d'abord à la population locale, et seulement après, au reste du pays. Les débats sur l'imposition des ressources dans les années 1970 et sur le Programme énergétique national du début des années 1980 sont des matchs bien connus de ce bras de fer fédéral-provincial. La lettre dite « du coupe-feu » de 2001, rédigée par Stephen Harper, Tom Flanagan et quatre autres de leurs collègues, empruntait une démarche légèrement différente. Dans cette lettre ouverte au premier ministre de l'Alberta

21 Craig L. Dobbin, « Speech at NOIA's Oil & Gas Week Luncheon », 26 février 2003, 5 et 11. Je remercie Margaret Conrad de m'avoir fourni cette référence.

Ralph Klein, les signataires lui demandaient de remplacer la Gendarmerie royale du Canada par une police provinciale, de retirer la province du Régime de pension du Canada, de la Loi canadienne sur la santé et du système d'imposition canadien, et de faire pression pour obtenir un Sénat triple E²².

Comme dans le discours de Dobbin, les six auteurs s'en prenaient à des champs d'activité sur lesquels la province et le gouvernement national prétendaient tous deux exercer leur autorité. Dans chaque cas, ces activistes albertains de tendance conservatrice s'offusquaient des politiques du gouvernement libéral fédéral. Cependant, contrairement à Dobbin qui cherchait à avoir la haute main sur certaines ressources, les signataires étaient mûs par leur insatisfaction idéologique à l'égard des décisions politiques fédérales. Une telle créativité n'était pas uniquement le propre des conservateurs. Ce sont des sociaux-démocrates de la Saskatchewan qui, s'impatiantant pareillement de l'attitude du fédéral, mirent sur pied un programme d'assurance des soins médicaux en 1961.

Ces trois cas de la Nouvelle-Écosse, de Terre-Neuve-et-Labrador et de l'Alberta illustrent le fait que ces provinces, ou territoires, constituent un autre type de région. Les géographes parlent dans ce cas de « région instituée », c'est-à-dire d'un territoire organisé, souvent de façon hiérarchique, pour administrer certaines activités et pour réaliser des objectifs déterminés. L'agent organisateur peut être, par exemple, une église, un commerce, l'Institut féminin ou l'Assemblée des Premières Nations. Au Canada, c'est le gouvernement lui-même qui incarne la forme la plus reconnaissable de hiérarchie régionale instituée, où les pouvoirs et les responsabilités sont répartis entre l'État-Nation, la province, la municipalité, le conseil de la bibliothèque, etc. Les conflits qui surviennent à l'intérieur de ce système se résolvent normalement selon des règles formellement établies, comme la constitution et les lois des assemblées législatives. Les querelles se déroulent souvent dans un registre politique oscillant entre la centralisation et la décentralisation.

Si les trois exemples ci-dessus décrivent bien le concept de région instituée, ils font aussi ressortir une regrettable tendance dans les habitudes de perceptions spatiales des Canadiens. Dans chacune des situations exposées plus haut, la province est considérée comme étant l'interlocuteur le plus réceptif, le plus responsable et le plus créatif. Le gouvernement central est vu comme étant un organisme cupide, distant, capable de nuire à ses plus petits partenaires tout

22 Sheldon Alberts, « Klein urged to trim ties to Ottawa », *National Post*, 26 janvier 2001, A-1, 6. Les signataires, leur titre et fonction: Stephen Harper, président de la National Citizens' Coalition; Tom Flanagan, professeur de sciences politiques et ancien directeur de la recherche, Parti réformiste du Canada; Ted Morton, professeur de sciences politiques et sénateur élu de l'Alberta; Rainer Knopff, professeur de sciences politiques; Andrew Crooks, président de la Fédération canadienne des contribuables; Ken Boessenkool, ancien conseiller politique de Stockwell Day, trésorier de la province de l'Alberta.

en favorisant les plus gros. Cependant, je pourrais vous trouver au moins autant de circonstances où les rôles du bon et du méchant sont inversés. J'ai une raison de faire preuve ici de partialité. Les Canadiens vivant à l'extérieur de la province qui a maille à partir avec le fédéral sont enclins à interpréter le jeu de décentralisation et de centralisation en accordant leur confiance au centre et en se méfiant de la périphérie. Le centre est grand, urbain et ouvert sur le monde; la périphérie est petite, naïve, mal informée et égoïste. Le centre signifie l'unité, et la périphérie, la désintégration. Par mon choix d'exemples, j'ai voulu présenter une perspective différente: nous devons nous rappeler que ces discussions entre les provinces et le fédéral ne sont généralement rien d'autre que ... des discussions (des négociations, en d'autres termes) et qu'elles n'ont rien d'apocalyptique.

Craig Dobbin, de Terre-Neuve, cherchait simplement à obtenir un plus grand contrôle local sur les ressources de sa province; les auteurs du manifeste albertain dit du « coupe-feu » voulaient s'emparer de quelques programmes gouvernementaux importants et rendre le Sénat plus réceptif aux objectifs conservateurs; Harold Innis avait conseillé à la Nouvelle-Écosse de conserver son autorité en matière de revenus provinciaux. Dans ces trois démarches revendicatrices, le dénominateur commun était la recherche du pouvoir: les régions de l'arrière-pays craignaient qu'un grand État-nation, soucieux de protéger les intérêts des vastes agglomérations démographiques, néglige ceux de ses plus petites composantes. Les citoyens d'un État fédéral doivent reconnaître que ce genre de conflit, trop souvent qualifié de chamaillerie, est le langage même du gouvernement et celui, conséquemment, de la souveraineté populaire. Ce qu'il faut surtout noter, c'est que cette relation conflictuelle n'a pas de point d'équilibre fixe. Le concept de région instituée remet en question l'idée de la division rigide des pouvoirs entre le provincial et le fédéral. Il nous force à voir si nous prenons parti automatiquement pour la périphérie ou pour le centre dans leurs incessantes batailles; et il donne de l'élasticité à une analyse que l'on a tôt fait d'interpréter en terme d'opposition entre, d'une part, une collectivité partielle, fixe, délimitée dans l'espace, et, d'autre part, l'ensemble de l'État-nation.

III. Les régions imaginées

Dans son dernier livre, *Modern Social Imaginaries*, Charles Taylor examine « la façon dont le citoyen moyen “ imagine ” son environnement social [...] dans les images, les histoires et les légendes ». Il explique qu'il tente de décrire « l'entente commune qui permet l'existence de pratiques collectives et d'une légitimité largement partagée²³ ». Une de ces perceptions sociales, la région imaginée ou « naïvement perçue », représente la troisième catégorie d'analyse

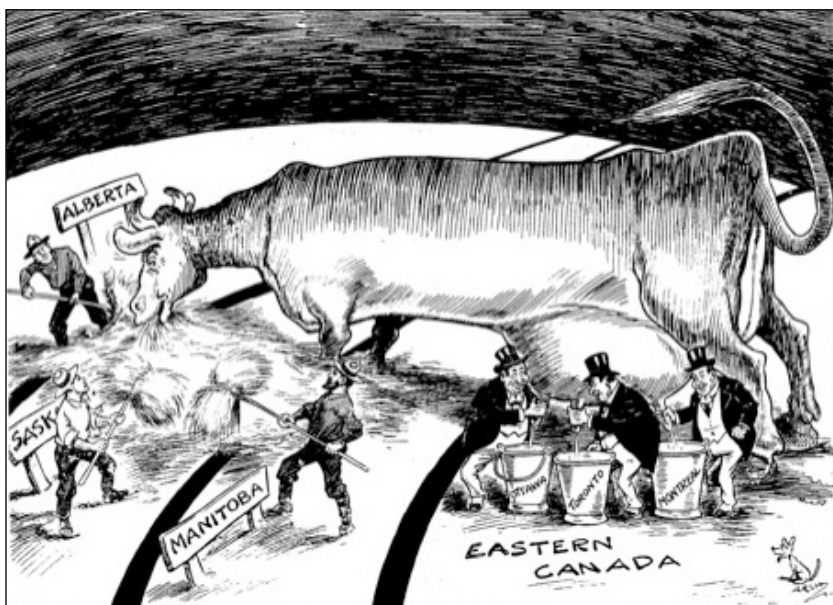
23 Charles Taylor, *Modern Social Imaginaries*, Durham, Duke University Press, 2004, 23.

basée sur la dimension spatiale à laquelle ont recours les chercheurs de certaines disciplines, y compris les soi-disant nouveaux géographes des régions. Cette catégorie repose sur la reconnaissance populaire d'une expérience collective, c'est-à-dire qu'elle est déterminée par le peuple lui-même. En distinguant une région des autres, il crée une « région de l'esprit ». L'Ouest aux États-Unis, le centre en Australie et le Nord au Canada constituent de telles régions conçues par l'imaginaire collectif. En effet, dans chacun de ces cas, on constate qu'une partie du pays devient un phénomène qui agit sur la culture populaire et prend une valeur métaphorique pour l'ensemble de la communauté.

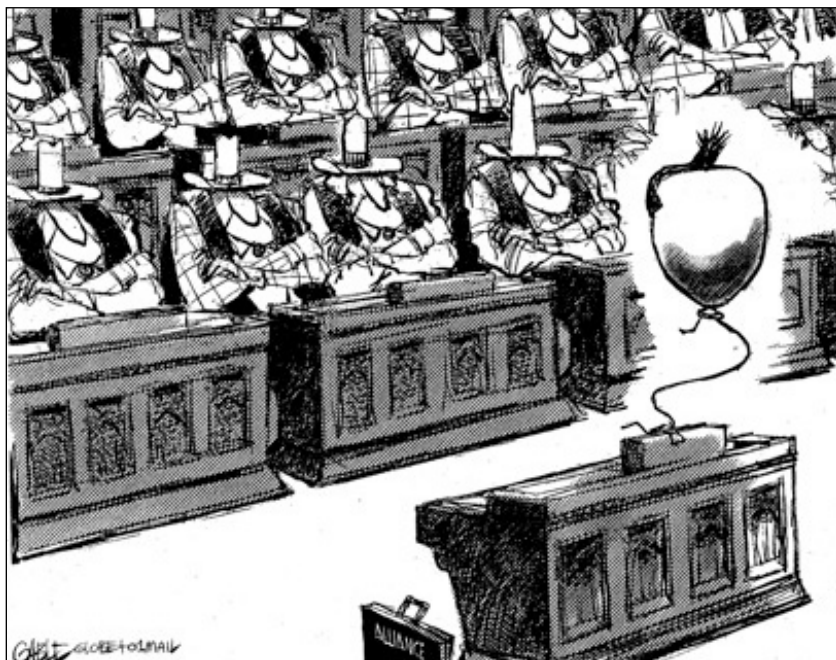
Parce que les romanciers ont su évoquer brillamment le paysage régional, les gens et leur tournure d'esprit, les lecteurs se sont forgé une idée de ces petits coins de pays, leur donnant souvent une vie propre. Les histoires d'Alice Munro et de Guy Vanderhaeghe, qui ont respectivement pour cadre le sud de l'Ontario et la Saskatchewan, offrent un éloquent témoignage de l'existence de tels endroits imaginés. C'est en analysant cette littérature qu'Eli Mandel et Robert Kroetsch ont pu déclarer que le roman était nécessaire à la réalisation d'une communauté régionale²⁴. Toutefois, ces affirmations théoriques, émises dans les cercles isolés de la culture élitiste et des échanges savants, ne cernent pas entièrement le sens de la région imaginée. Celle-ci peut être modelée et remodelée par l'expérience culturelle du citoyen moyen, qui se bâtit sur le long terme et dont les points de repère spatiaux sont générés par des facteurs aussi différents que les peintures du Groupe des sept et les commentaires de Don Cherry sur le hockey.

Ces deux caricatures représentent deux perceptions entièrement différentes d'une même région imaginée. La première est vue de l'intérieur (l'artiste se trouve dans l'espace même qu'il dépeint) et la seconde, de l'extérieur. Le dessin de 1915, œuvre de Arch Dale, de Winnipeg, trace un portrait respectueux de l'insatisfaction des fermiers des Prairies par rapport à la situation économique; le dessin de 2001, exécuté par Brian Gable, de Toronto, présente l'Ouest en utilisant des images qui évoquent les traits de la culture populaire des deux dernières générations (les westerns de Hollywood, le Stampede de Calgary, les films sur la vie dans les Prairies, comme *The Drylanders*, et des histoires populaires, comme *Don't Shoot the Teacher*). Les deux illustrations comparent une région de l'Ouest au reste du Canada. La première image, d'une facture artistique réaliste, est à interpréter littéralement: la carte, les occupations, la tête et

24 Eli Mandel, « Images of Prairie Man », dans Richard Allen, dir., *A Region of the Mind*, Regina, Canadian Plains Studies Centre, 1973, et « Romance and Realism in Western Canadian Fiction », dans A.W. Rasporich et H.C. Klassen, dir., *Prairie Perspectives 2: Selected Papers of the Western Canadian Studies Conferences, 1970, 1971*, Toronto, Holt, Rinehart and Winston, 1973.



Arch Dale, « The Milch Cow » [La vache à lait],
dans le *Grain Growers' Guide*, 15 décembre 1915, p. 6.



Brian Gable, dans le *Globe and Mail*, 28 février 2001

la queue du système digestif de la vache représentent la géographie, la classe sociale et le pouvoir économique. Le deuxième dessin est à prendre au figuré: le Parlement, les députés, la légèreté relative de leur chef Stockwell Day, sont des images plus suggestives que descriptives. La caricature affirme sans ambages « Voilà l'Ouest ». Le reste du pays n'est même pas esquissé, sauf implicitement. Le lecteur doit en déduire, plus ou moins consciemment, que les députés assis de l'*autre* côté de la Chambre ne ressemblent pas à ce groupe, et il doit se souvenir que ces députés d'arrière-ban représentaient à l'époque les trois quarts des circonscriptions de l'Ouest canadien²⁵.

D'où sortent toutes ces images, favorables ou non, que l'on donne de l'Ouest ? Elles proviennent de ce que les gens ont retenu des événements qui se sont déroulés là depuis des décennies, voire des siècles. Le processus de développement de ces images remonte à loin, avant même la fondation de l'État canadien. Elles ont pris racine dans les différentes cultures autochtones et dans les relations qui se sont tissées dans le nord-ouest du continent grâce au commerce de la fourrure. Puis, elles seront successivement forgées et enrichies par les circonstances suivantes: l'administration de type colonial que le Canada a adoptée envers les provinces des Prairies, l'infériorité de l'agriculture, située au bas de l'échelle des prix, le remarquable métissage ethnique de la société des Prairies et le leadership culturel exercé par ce véritable creuset ethnique qu'est la ville de Winnipeg. Ces images ainsi formées ont été diffusées au pays et à l'étranger par les romans et la peinture, les revues d'art et les journaux, les discours publics et la correspondance familiale. Par elles, l'expérience que les gens ont eu de l'Ouest s'est cristallisée en quelque chose qui n'était pas simplement connu mais ressenti. Ce processus de la formation d'une image – l'idée que les gens se font d'une collectivité particulière – s'est déroulé sur une période de trois cents ans et continue de jouer un rôle sur la scène nationale²⁶.

Les histoires qui ont fait de l'Ouest une région de l'imaginaire collectif ne sont pas uniques en leur genre. On en retrouve autant pour chaque partie de l'Amérique du Nord septentrionale. Ces lieux imaginés « ne sont pas des fabulations de l'esprit »²⁷. Au contraire, ils sont bien réels, profondément ancrés

25 Arch Dale, « The Milch Cow », *Grain Growers' Guide*, 15 décembre 1915, 6; Brian Gable, *Globe and Mail*, 28 février 2001.

26 Un sondage mené par la Canada West Foundation a révélé que 83,7 pour 100 des répondants des quatre provinces de l'Ouest approuvaient l'énoncé suivant: « L'Ouest est une région distincte, qui se différencie du reste du Canada par de nombreux aspects ». Le sondage a également montré que seulement 12,1 pour 100 des répondants ont donné l'Ouest comme premier lieu de référence identitaire, les autres ayant plutôt désigné le Canada, leur province ou leur localité; ces renseignements sont tirés de l'article de Jeffrey Simpson, « When West meets West », publié dans le *Globe and Mail*, 1^{er} mai 2001, A17. Les résultats du sondage sont résumés dans une publication de la Canada West Foundation, intitulée « Building the New West: A Framework for Regional Economic Prosperity », Calgary, octobre 2001, 4-5.

27 Charles Taylor, op. cit., 183.

dans le passé et basés sur l'hypothèse que le Canada est « un vieux pays ». Les Canadiens sont habitués d'entendre dire qu'ils vivent dans un pays jeune, dans un État-nation dont l'existence ne remonte qu'à 1867. Ils acceptent sans réserve l'idée que les Britanniques et les Grecs, par exemple, peuvent retracer leurs origines à plus de 2 000 ans, et que même les États-Unis, un nouveau pays dans le Nouveau Monde, sont bien plus vieux que leur voisin du Nord. Laissons de côté la question de savoir si on peut vraiment qualifier de jeune un État-nation de 138 ans et penchons nous plutôt sur cette thèse de la « jeune nation » : elle est révélatrice de la perpétuation de concepts de nature raciale que nous avons hérités de nos grands-parents et que nous devrions reléguer aux oubliettes aujourd'hui. Cela n'en dit-il pas très long sur la place que nous réservons aux Autochtones dans notre pays ?

Le Canada n'est pas un pays jeune. Des gens y vivent depuis plus de 10 000 ans et les cultures qui s'y sont développées au cours de ces millénaires ont influencé tout ce qui a suivi. En Amérique du Nord septentrionale, la rencontre entre les peuples autochtones et les nouveaux arrivants européens a donné naissance à plusieurs structures commerciales, diplomatiques et guerrières. Prenons pour exemple l'impact des épidémies sur les relations entre les Blancs et les Autochtones. Les peuples autochtones de l'Atlantique, du Saint-Laurent et du Pacifique ont vu leur population décroître dramatiquement; les peuples vivant dans le Nord-Ouest du pays, qui, pendant deux siècles, se sont adonnés à un commerce pacifique avec les employés des compagnies de fourrure, furent également frappés par ces maladies, mais à un moindre degré. Les Canadiens commencent à peine à comprendre la portée de ce fait. Il explique qu'il y ait une plus grande proportion de résidents autochtones dans le nord de l'Ontario et dans les provinces des Prairies, et qu'ils aient eu une influence croissante dans la vie publique. Non pas qu'ils soient sans importance dans les autres territoires, mais leurs rôles politiques diffèrent.

De même, on ne peut pas comprendre le jeu des forces spatiales dans l'Amérique du Nord septentrionale si on ne tient pas compte de l'influence de l'Empire britannique et de ses façons particulières de concevoir le mercantilisme, le capitalisme, la démocratie parlementaire, l'armée et l'Église. Et pourtant, chacun des grands peuplements du territoire canadien a connu un développement original. Les systèmes d'éducation, les mécanismes d'élaboration des revendications collectives, le mouvement pour le suffrage des femmes et les préjugés anticatholiques, pour ne citer que quelques exemples, ont des caractéristiques régionales distinctes qui s'expliquent par des différences dans la période de colonisation, dans la nature des produits de base et dans l'origine ethnique des colons eux-mêmes. L'État-nation et la région sont tous deux des créatures de l'Empire.

Cette thèse des vieux mythes fondés sur le lieu vaut pour toutes les régions traditionnelles du Canada, y compris le Québec. Bien sûr, il est plutôt rare de

nos jours d'entendre dire que le Québec est une région, parce que ses citoyens et ses penseurs perçoivent cette province comme une nation, un concept qui fournit une identité plus solide que celui de région et sur lequel on peut espérer construire un État-nation. Michael Ignatieff écrivait à ce sujet que « le débat fondamental auquel se livre l'élite québécoise se déroule à l'intérieur d'un cadre délimité par le discours nationaliste, c'est-à-dire qu'il oppose ceux qui croient qu'une nation doit avoir son État à ceux qui croient que la nation peut tout accomplir ce qu'elle souhaite sans État »²⁸. Le Canada, par contraste, est à peine évoqué dans les conversations entre nationalistes. Pour le Québec, se voir qualifié de région du Canada, même de région imaginée, est inopportun, voire carrément insultant²⁹.

Pourtant, le Québec participe avec les autres provinces aux mêmes affrontements fédéral-provinciaux, et donc, en tant que province, il appartient à la catégorie des régions instituées. À cause de son caractère linguistique distinct que lui donne sa forte concentration de francophones, le Québec constitue, en terme de communication, une région dénotée. De plus, qu'il soit imaginé comme une nation en devenir ou comme une culture historique à l'intérieur du Canada, le Québec est, selon la définition des géographes, une région imaginée. Ses leaders intellectuels n'ont pas été préparés à utiliser cette expression, pour la simple et bonne raison qu'elle saperait le projet souverainiste et le projet national, deux camps politiques divergents mais néanmoins reliés.

Dans son livre *Blood and Belonging*, qui est écrit d'un point de vue avan-tageant le Canada et non pas selon les paramètres du discours québécois, Ignatieff a conclu que deux collectivités imaginées distinctes occupaient le même espace. Après avoir interviewé un homme de Trois-Rivières, il constate:

Il nous est impossible de partager une même nation, puisque je suis anglais et qu'il est français, puisqu'il est né au Québec et pas moi. Parce que nous ne partageons pas la même nation, nous ne pouvons pas aimer le même État. Je me dis que c'est peut-être aussi bien comme ça. Il pourrait être dangereux de partager le même amour pour un État-nation. La gentillesse, la tolérance et l'attitude bon enfant qui caractérisent tant la société canadienne dépendraient en fait de cette absence d'intense amour partagé.

28 Michael Ignatieff, *Blood and Belonging: Journeys into the New Nationalism*, London, Vintage, 1994, première publication, 1993, 122-3.

29 Effectivement, à la suite d'un programme lancé dans les années 1970 et subventionné par le gouvernement depuis 1981, le Québec s'est doté d'une justification historique pour défendre son statut de « nation normale » en appuyant un projet d'histoire régionale en plusieurs volumes. Fernand Harvey, « La question régionale au Québec », *Journal of Canadian Studies* 15, n° 2 (1980): 74-87; Chad Gaffield, « The New Regional History: Rethinking the History of the Outaouais », *Journal of Canadian Studies* 26, n° 1 (1991): 64-81. Je suis redevable à Fernand Harvey de m'avoir généreusement fourni des documents traitant de ce thème.

Que voilà des observations révélatrices. Elles distinguent la nation, l'État-nation, et un troisième état, qui juxtapose les deux perspectives en une seule construction, à la fois québécoise et canadienne. Il est significatif que les Québécois aient jusqu'à maintenant refusé de trouver un moyen de relâcher la tension créée par cette juxtaposition et qu'ils aient plutôt opté de rester dans l'ambiguïté du troisième état. Comme le fait remarquer à juste titre Ignatieff, qui suit la voie tracée il y a un siècle par lord Acton, cette tension non résolue devrait reconforter à la fois les Québécois et les Canadiens: selon Acton, un pays est d'autant plus libre qu'il accueille plus d'une « race » (lire ici « nation », « région » ou n'importe quelle autre identité imaginée significative) à l'intérieur de ses frontières³⁰.

Un Québécois est prêt à vivre avec cet équilibre délicat: il s'agit d'Alain Dubuc, l'ancien éditorialiste en chef de *La Presse*. Il estime que la souveraineté ne soulagera pas les maux dont souffre le Québec. Mais il soutient par ailleurs que le nationalisme pratiqué dans le reste du Canada entraîne une rigidité et une étroitesse d'esprit qui seraient tout aussi responsables de la désintégration du pays, si elle devait se produire, que n'importe quelle autre manifestation provenant du Québec. La solution qu'il propose pour sortir de cette double impasse rejoint directement notre analyse précédente sur la diversité des régions au Canada: le pays doit découvrir « une façon de concevoir une dynamique canadienne dans laquelle les régions serviraient de cadre à l'innovation et à la définition de l'identité ». « Dans l'histoire du Canada, poursuit Dubuc, le moteur du progrès national est activé en grande partie par les initiatives des régions, par la compétition qu'elles se livrent [...], par l'imitation ». De plus en plus de citoyens, écrit-il, portent la double identité, « ce qui peut marcher, à la condition évidemment que l'identité nationale soit au départ fermement enracinée »³¹. C'est un message qui plairait sûrement à Harold Innis et à Craig Dobbin.

30 Michael Ignatieff, op. cit., 134 et 189. À l'instar de chercheurs comme Eric Hobsbawm, je fais la distinction entre un État-nation, l'entité politique, et la « nation », un phénomène plus récent. Hobsbawm explique que l'État-nation est « un État territorial sur lequel les habitants qui y vivent, la nation, exercent un pouvoir souverain ». Cette définition découle de la Révolution française et, dans une certaine mesure, de la Révolution américaine. « C'est une définition politique, et non ethnique ou linguistique, de l'État: ce sont les personnes qui choisissent leur gouvernement et qui décident de vivre selon une certaine constitution et certaines lois. Par comparaison, l'autre définition de l'État est beaucoup plus récente, et défend l'idée que chaque État territorial appartient à un peuple défini, qui a des caractéristiques ethniques, linguistiques et culturelles spécifiques; et c'est cela qui constitue une nation [...] Dans la nation-État ne vit qu'une seule nation, et tous les autres habitants sont considérés comme des minorités qui partagent le même espace mais ne font pas partie de la nation ». Extrait d'une conversation entre Eric Hobsbawm et Antonio Polito, *The New Century*, London, Abacus, 2000, 2003, 22-3.

31 Alain Dubuc dans John Ralston Saul, Alain Dubuc et Georges Erasmus, *The LaFontaine-Baldwin Lectures, A Dialogue on Democracy in Canada*, vol. 1, Rudyard Griffiths dir., Toronto, Penguin Canada, 2002, 82-3, 84.

Les régions imaginées ne sont pas que de simples constructions sociales. Les arrangements sociaux collectifs ne sont pas que de pures inventions idéologiques. Elles ont une force intrinsèque. Elles peuvent servir de base aux aspirations nationales. En Amérique du Nord septentrionale, les identifications spatiales sont tellement anciennes et profondément implantées, elles ont été exprimées de tant de manières et ont tellement pénétré les cultures populaires, qu'elles s'avéreront, peu importe que nous insistions rigoureusement sur leur nature construite. De plus, les régions sont souvent sources de créativité, tout aussi sûrement que les centres de civilisation et les métropoles du Canada (ne pas confondre les deux) sont des pépinières d'idées et de tendances nouvelles. Mais tout comme le nationalisme, le régionalisme comporte des dangers, surtout celui de dissimuler des intérêts particuliers (de classe, d'un secteur économique, d'une entreprise particulière) derrière la façade de la solidarité communautaire. Le pis cependant est que ces notions de régions imaginées risquent de provoquer des chicanes internes qui déchireront le pays et entraîneront inévitablement sa désintégration.

Conclusion

Je voulais démontrer dans mon exposé que le recours aux régions traditionnelles, fixes et délimitées par la topographie (typiquement au nombre de sept) pour conceptualiser les différences entre les Canadiens est de plus en plus invalidé par les ambiguïtés qui découlent de leur définition. J'ai proposé une autre possibilité que j'ai explorée ici dans trois parties inspirées de la soi-disant nouvelle géographie régionale. J'ai parlé en premier lieu des régions dénotées: les forces économiques qui semblaient autrefois lier ensemble ces régions s'affaiblissent au fur et à mesure que s'affermir le commerce nord-sud; l'homogénéité démographique d'origine européenne est brisée par des modèles d'immigration qui nous divisent différemment; nos connaissances nationales axées sur les communications sont remises en question par les médias continentaux et mondiaux. Compte tenu de ces circonstances, les régions dénotées constituent un concept beaucoup plus pratique à utiliser pour cerner les réalités spatiales que celui des sept régions traditionnelles, parce qu'il est plus malléable et plus pertinent aux débats portant sur les forces agissantes de la société d'aujourd'hui. De plus, il ne tranche pas la question de savoir si un État-nation est en mesure de survivre dans de telles conditions. Le deuxième type de région dont j'ai traité est la région instituée: dans le système fédéral canadien, les provinces et les territoires travaillent en partenariat avec le gouvernement central dans un cadre défini par une constitution, comme cela a toujours été le cas. Nous devons toutefois nous rappeler que cette notion de région est également construite, qu'elle est stable parce qu'on ne peut pas aisément modifier les frontières et les constitutions, mais qu'elle est aussi souple parce que la relation constitutionnelle est sujette aux concessions mutuelles des négociations qui

affectent la signification actuelle de la province et du gouvernement central. J'ai présenté en troisième lieu la région imaginée: ces collectivités se sont définies au cours des quatre derniers siècles et pourraient être les dépositaires des plus grandes forces de l'État-nation. Elles aussi grandissent et se transforment. Si l'État-nation tient à survivre dans sa forme plus ou moins actuelle, il faudra qu'il s'adapte aux changements inhérents à ces nouvelles compréhensions et qu'à l'instar des générations précédentes, il trouve des moyens de les intégrer en une seule entité.

La génération d'historiens à laquelle j'appartiens s'est intéressée de près aux questions de classe, de sexe et de race, qu'elle a traitées avec subtilité; par contre, elle a connu moins de succès avec la catégorie des régions, un domaine d'étude autrefois important. Comme ces autres concepts, celui de la région devrait être perçu comme ambigu et évolutif, capable d'exprimer un autre aspect important de l'expérience sociale, celui des dimensions spatiales vécues de notre monde. D'où l'importance du raisonnement de la nouvelle géographie régionale. En affirmant la pertinence des compréhensions régionales, cette géographie remet en question les vieux concepts qui réifiaient certains cadres physiques et communautés historiques comme si on pouvait éternellement figer une région dans un lieu.

L'identification des gens à des communautés spatiales est inconstante mais presque inévitable dans un État vaste et peu peuplé. Lorsque les citoyens sont aux prises avec des problèmes quotidiens, on semble inévitablement se servir de raccourcis régionaux, et de là surgissent les clichés sur le Québec, l'Ouest, l'Atlantique et l'Ontario; la pensée se raccroche inévitablement aux régions fixes traditionnelles et à caractère essentialiste des anciennes générations. Il faut résister à ce genre de raisonnement, car il s'agit d'un piège. Désormais, pour comprendre le pays, il faut se référer au concept dynamique des catégories régionales et oublier la vieille notion voulant que les régions soient traitées comme d'immuable secteurs immobiliers.

Nous pensons en terme de régions parce qu'elles font écho à des thèmes importants soulevés dans les discussions de la collectivité. Au Canada, trois sujets ont été historiquement traités sous l'angle des régions: la répartition inéquitable de la richesse (l'approche « économique »), les différences de priorités politiques et partisans (l'approche « politique »), la question de savoir si la « culture » communautaire peut mieux s'épanouir à l'intérieur d'un grand État-nation ou de plusieurs petits États (l'approche « sociologique », parfois « littéraire » ou « culturelle »)³². Ces sujets ont des caractéristiques spatiales distinctes et évidentes. Le troisième, qui touche à la culture, se présente souvent

32 Pour l'aspect économique: Alan Green, *Regional Aspects of Canada's Economic Growth*, Toronto, University of Toronto Press, 1971, et O.J. Firestone, *Regional Economic Development*, Ottawa, University of Ottawa Press, 1974; pour l'aspect politique: Donald J.

sous la forme d'un affrontement entre unité et désintégration; il se profile dans de nombreuses discussions sur le « régionalisme » et se manifeste encore plus quand il s'agit d'arrimer des revendications aux deux autres sujets.

La question de l'unité nationale illustre bien pourquoi les écrits d'historiens sur les régions du Canada sont pertinents pour les débats publics. Comme nos collègues des autres disciplines universitaires, nous avons la responsabilité de développer des modèles éprouvés qui vont nous éclairer et de critiquer les modèles qui vont nous détourner du droit chemin. Lorsque des vérités sociales d'une ancienne génération deviennent dépassées ou ne se justifient plus, il est de notre devoir d'élaborer un nouveau langage qui dépeigne plus adéquatement notre réalité. Nous devons faire valoir que l'expérience des siècles passés doit servir au public à évaluer le présent et l'avenir. Dans un remarquable article qu'il a publié en 1991, Charles Taylor suggère que « la conciliation des différences, c'est ce qui définit le Canada ». Il compare ce pays avec les États-Unis, qui préconisent « un modèle uniforme de citoyenneté », et note que ce modèle, s'il présente « l'image classique de l'État libéral occidental », constitue aussi « une camisole de force pour de nombreuses sociétés politiques ». D'autres pays ont besoin d'autres modèles, ajoute-t-il, « afin d'avoir des modes de cohabitation politique plus humanitaires et moins contraignants ». Il donne pour exemple l'Europe, qui « concède une marge de manœuvre accrue aux sociétés régionales »³³. Le modèle que propose Taylor est important, mais requiert une constante souplesse qu'il n'est pas facile d'obtenir.

À la lumière de ce qui précède, il est banal de dire que l'État-nation est en perpétuel changement³⁴. Mais il est important d'insister. Ce n'est pas parce que de nouvelles loyautés surgissent et que de vieilles formulations se font moins

Savoie, « All Things Canadian Are Now Regional », *Journal of Canadian Studies* 35, n° 1 (printemps 2000): 203-17 et Reg Whitaker, « Will Canada Survive the Canadian State? », *Journal of Canadian Studies* 35, n° 1 (printemps 2000): 218-38; pour l'aspect sociologique: Ralph Mathews, « The Significance and Explanation of Regional Divisions in Canada: Toward a Canadian Sociology », *Journal of Canadian Studies* 15, no 2 (été 1980): 43-61; pour l'aspect littéraire: William Westfall, « On the Concept of Region in Canadian History and Literature », *Journal of Canadian Studies* vol. 15, n° 2 (été 1980): 3-15; et pour l'aspect géographique: John Warkentin, « Canada and its Major Regions: Bouchette, Parkin, Rogers, Innis, Hutchison », *The Canadian Geographer* 43, n° 3 (automne 1999), et Graeme Wynn, « Geography at the Millennium », *The Canadian Geographer* 43, n° 3 (automne 1999): 220-43.

33 Charles Taylor, « Shared and Divergent Values », dans son livre *Reconciling the Solitudes: Essays on Canadian Federalism and Nationalism*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 1993, 155-86.

34 L'enjeu des catégories spatiales fixes, nommées régions, doit s'accompagner d'un enjeu semblable pour la catégorie de l'État-nation. Ces observations sont fortement inspirées des commentaires que Ian McKay présente dans ses articles « A Note on "Region" in Writing the History of Atlantic Canada », *Acadiensis* 29, n° 2 (printemps 2000) : 89-101, et « The Liberal Order Framework: A Prospectus for a Reconnaissance of Canadian History », *Canadian Historical Review* 81, n° 4 (décembre 2000) : 617-45.

convaincantes qu'il faille tout de suite prédire la désintégration nationale chaque fois qu'il y a des signes de changements. Nous faisons preuve d'une plus grande maturité en intégrant des facteurs impondérables dans notre réflexion sur le pays. En reconnaissant l'instabilité des réalités des différences liées à l'espace, la nécessité d'avoir des institutions politiques souples qui puissent s'adapter à de telles particularités, et le fait inévitable que les frontières des communautés imaginées, en ne coïncidant pas avec celles de l'État-nation, viendront toujours compliquer et enrichir nos débats, nous pourrions alors tenir un langage qui nous permettra de discuter de nos dissemblances, de nos façons de gouverner et de nos points communs. Ce langage dépendra entre autres des nouvelles manières d'imaginer les régions, l'espace et leurs histoires.

* * *

GERALD FRIESEN est professeur d'histoire à l'Université du Manitoba. Il est l'auteur de *The Canadian Prairies: A History* et de *Citizens and Nation: An Essay on History, Communication, and Canada*.